

Le Front national de défense des droits des citoyens dénonce les accords du 12 octobre 2016

écrit par GuineePolitique© | 25 octobre 2016



Quel est le problème ?

«Le conseil de quartier/district soit composé au prorata des résultats obtenus dans les quartiers/districts par les listes de candidatures à l'élection communale ; le Président du conseil de chaque quartier/district soit désigné par l'entité dont la liste est arrivée en tête dans ledit quartier/district au scrutin communal. A cet effet, les parties au dialogue invitent l'Assemblée nationale à procéder en conséquence à la révision du code électoral lors de la session budgétaire 2016. »



Réunis au sein d'une plateforme *Le front national de défense des droits des citoyens* des partis politiques et des activistes de la société civile ont lancé une pétition pour dénoncer la violation de la loi si toutefois l'assemblée nationale adoptait les modifications soumises par les

signataires desdits accords. Cette pétition cherche avant tout à convaincre les députés de voter contre ces accords. Parmi les promoteurs de cette pétition se trouve en première ligne Faya Millimono du parti d'opposition Bloc Libéral, El hadj Thierno Mamadou Bah, président du parti d'opposition Nouvelle Génération pour le Changement (NGC) ou encore Alpha Ibrahima Silla Bah, député à l'Assemblée nationale.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com